

| **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

PROTECTION UNIT OFFICIALISE UN PARTENARIAT EXCLUSIF AVEC EYE SECURITY, UN DES LEADERS DE LA CYBERSECURITÉ EN EUROPE.

Saint-Georges-sur-Meuse, le lundi 13 février 2023 – À la pointe des nouvelles technologies, et toujours soucieuse d’offrir à ses clients une sécurité optimale incluant une gamme complète de services, Protection UNIT avait lancé, il y a peu, sa propre «Cyber UNIT» destinée aux entreprises belges. Après quelques mois de développement, Protection UNIT fait un grand pas en avant et signe un partenariat officiel avec Eye Security pour la Belgique, la France et le Luxembourg. Eye Security est réputée pour compter parmi ses membres les plus grands experts européens, dont d’anciens agents d’AIVD et MIVD (services de renseignement et de sécurité néerlandais).

De plus en plus fréquentes, les cyberattaques concernent aussi bien l’attaque par déni de service (qui empêche les utilisateurs légitimes d’un service de l’utiliser) que le défacement (modification non souhaitée) d’un site détourné par des hackers. Les motifs des cyberattaques et piratages sont variés : vol de données sensibles, rançonnage, sabotage, espionnage industriel, fraude... Les conséquences sont désastreuses : l’entreprise se retrouve généralement à l’arrêt, le temps de payer un montant souvent non négligeable pour récupérer ses données, ce qui peut entraîner de nombreux dommages économiques. Elle court également le risque d’être condamnée à une amende pour violation du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Parmi les dommages collatéraux, on compte aussi l’impact sur la réputation - aucun fournisseur n’a envie que ses informations privées circulent, par exemple -, les éventuels dédommagements réclamés, les frais judiciaires ou les honoraires des avocats spécialisés.

Aujourd’hui, la sécurisation d’une entreprise doit donc aller au-delà d’un simple «test d’intrusion» annuel ou d’une formation distincte de sensibilisation à la cybersécurité. Et si certaines entreprises estiment qu’elles ne sont pas susceptibles d’intéresser les hackers, elles se trompent : celles dont la sécurité informatique n’est pas une priorité sont des cibles attrayantes et faciles pour les cybercriminels, quelle que soit leur taille.

La lutte contre la cybercriminalité n’a souvent, au sein des PME, pas suivi le même rythme que la numérisation. Et quand des mesures techniques existent, elles ne sont pas toujours bien rôdées, ni adaptées aux réalités de terrain. Voilà pourquoi notre service «Cyber UNIT», en collaboration avec Eye Security, a développé une offre élaborée, en fonction des besoins et souhaits des entreprises. De la première consultation, l’installation du logiciel EDR (CrowdStrike) par Eye Security, la réponse aux incidents, la formation de sensibilisation à la surveillance active sur le lieu de travail, nous proposons à nos clients une procédure concrète, et à jour, à mettre en œuvre lorsqu’ils sont la cible d’une cyberattaque.

Pour compléter ce système de défense, une cyberassurance efficace permet de minimiser les pertes financières résultant de cyberattaques et d’incidents informatiques. Les exigences des assureurs augmentent en même temps que le nombre d’attaques. Avec Cyber UNIT, Protection UNIT pallie ces difficultés et propose une offre complète.

« Les PME sont de plus en plus souvent victimes d’une cyberattaque. Aujourd’hui, plus de 70 % des attaques par ransomware - prise en otage numérique d’une entreprise - visent les PME. Leur niveau de défense a longtemps été à la traîne, tandis que les agresseurs se sont très vite professionnalisés, leur permettant de mener des attaques à grande échelle. Le succès d’Eye Security vient du fait que nous savons protéger endéans les 24 heures une entreprise dans notre propre “ Security Operations Center (SOC) ” et ensuite l’assurer endéans les 48 heures par une police cyber. ».

Anne Masson

CEO - EYE SECURITY BELGIUM

QU’EST-CE QUE CYBER UNIT?

Mesures de **sécurité**



Cyber**assurance**



Surveillance
et détection



Formation
de sensibilisation



Suivi et réponses
24/7



Conseils
et mises à jour
2x/an



Cyber
Assurance



Évaluation
et prise en charge
par des experts

QUELQUES CHIFFRES:

- **57%** des entreprises Belges estiment que les cyberattaques sont le risque N1 (Enquête Allianz)
- **715%** d’augmentation des demandes de rançons en 2022
- **71%** des victimes de demandes de rançons sont des PME
- **350.000€**, c’est la moyenne d’un dommage subi
- **40%** des PME ont subi un cyberincident en 2022